

Note de synthèse de l'action de Sylv'ACCTES

pour le Projet Sylvicole Territorial du Parc Naturel Régional des Pyrénées Ariégeoises

Sylv'ACCTES œuvre en Occitanie, aux côtés des collectivités locales, gestionnaires forestiers, entreprises et fondations mécènes, particuliers, partenaires forestiers et associations de protection de l'environnement depuis 2022.

Notre mission commune est de préserver la biodiversité, renforcer la résilience des écosystèmes forestiers et de favoriser une sylviculture responsable, pour des forêts d'Occitanie vivantes et adaptées aux défis de demain tout en respectant les enjeux sociaux et économiques locaux.

Les chiffres clés

5 Projets Sylvicoles Territoriaux (PST) actifs :

- Du Parc Naturel Régional des Pyrénées Ariégeoises
- Du Parc Naturel Régional des Grands Causses
- Du Parc Naturel Régional d'Aubrac
- Du Parc Naturel Régional du Haut-Languedoc
- Du Parc Naturel Régional des Pyrénées Catalanes

Depuis 4 ans, Sylv'ACCTES, en Occitanie, a permis d'encourager et soutenir une gestion forestière durable et raisonnée sur plus de **883 hectares** pour un montant total de **150 242 € d'aide**.

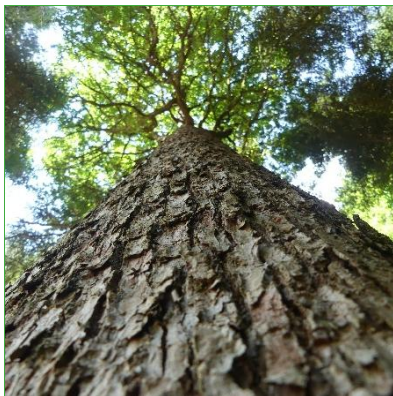
La répartition par PST est la suivante :

	Surface des travaux en hectare	Montant d'aide Sylv'ACCTES
PNR des Pyrénées Ariégeoises	109	26 795 €
PNR des Grands Causses	58	27 433 €
PNR d'Aubrac	37	17 331 €
PNR du Haut-Languedoc	675,5	77 008 €
PNR des Pyrénées Catalanes	3,5	1 675 €
Total général	883	150 242 €

Association Sylv'ACCTES

23 rue Jean Baldassini 69007 Lyon

N° SIRET : 814 102 174 00012 | 04 72 76 13 23 | contact@sylvacctes.org | www.sylvacctes.org



Fiche PST : Pyrénées Ariégeoises (2024-2026)

Adhérents au PST : Parc Naturel Régional des Pyrénées Ariégeoises

Itinéraire	Présentation	Objectifs	Difficultés
1 : Amélioration et irrégularisation des peuplements feuillus mélangés = 87 ha engagés	A travers cet itinéraire, Sylv'ACCTES souhaite accompagner l'amélioration de ces peuplements de feuillus en visant, à terme, une diversité de structures et d'essences. Une gestion à couvert continu, s'appuyant sur la dynamique de régénération naturelle, sera ainsi privilégiée. Le mélange d'essences autochtones et la diversité d'âges apportera progressivement plus de résilience à ces forêts face au changement climatique. La protection des sols, de la ressource en eau et la capacité d'accueil de la biodiversité seront ainsi préservées sur le long terme. Enfin, cette trajectoire de gestion devrait favoriser la production de bois d'œuvre feuillu pour le territoire.	✓ Favoriser la régénération naturelle ✓ Augmenter la résilience des forêts aux aléas climatiques ✓ Maintenir des arbres d'âge, d'essence et de taille variées ✓ Répondre aux enjeux sociétaux et environnementaux du territoire	⚠ Premiers travaux déficitaires ⚠ Prix du bois faible ⚠ Coût d'exploitation élevé ⚠ Culture peu tournée vers la production de bois d'œuvre
2 : Favoriser le mélange et l'acquisition d'une structure irrégulière dans les hêtraies ou les sapinières quasi pures = 20 ha engagés	Cet itinéraire vise donc à favoriser la résilience de ces peuplements en restaurant le mélange d'essences et en particulier la complémentarité entre le hêtre et le sapin, tout en favorisant les autres essences qui s'installeraient spontanément. Une sylviculture à couvert continu visant à établir une structure irrégulière sera privilégiée. Si la fonctionnalité de l'écosystème devrait de fait être améliorée, une attention particulière sera apportée aux habitats naturels présents et à la préservation des gros bois morts existants. Cette pratique de gestion aura également pour effets de diversifier les produits bois et d'améliorer la valorisation des deux essences (notamment la qualité technologique du hêtre).	✓ Favoriser la régénération naturelle ✓ Augmenter la résilience des forêts aux aléas climatiques ✓ Acquérir des arbres d'âges, d'essences et de tailles différentes ✓ Répondre aux enjeux environnementaux du territoire ✓ Favoriser la production de bois d'œuvre	⚠ Forte pression des ongulés sur les semis de sapin

3 : Amorcer le renouvellement et la diversification des enrésinements artificiels = 2 ha engagés	L'action de Sylv'ACCTES vise à améliorer la résilience de ces peuplements en encourageant leur diversification. Un objectif de 30% d'essences feuillues a été fixé par les gestionnaires du territoire. En cas notamment de signes importants de dépérissement ou d'alertes sanitaires, le renouvellement de ces peuplements pourra être anticipé via la création de trouées, limitées en surface, afin d'accélérer l'émergence d'une régénération naturelle diversifiée qui sera accompagnée par le gestionnaire. Cet itinéraire offre donc une alternative aux pratiques actuelles et vise à pérenniser la production de bois d'œuvre résineux dans le contexte de changement climatique. Ce mode de gestion aura à terme des retombées positives en termes d'accueil de biodiversité, de protection des milieux et d'accueil du public.	✓ Favoriser la régénération naturelle ✓ Augmenter la résilience des forêts aux aléas climatiques ✓ Favoriser la production de bois ✓ Obtenir des arbres d'âge, d'essence et de taille variées ✓ Répondre aux enjeux environnementaux et sociétaux du territoire	⚠ Technicité de mise en œuvre pour les gestionnaires et les ETF ⚠ Topographie et les anciennes sylvicultures mises en œuvre
TOTAL	Le PST des Pyrénées Ariégeoises c'est au total 109 ha de forêt engagés grâce à une enveloppe de 26 795 € d'aides accordés (débloquent ainsi 49 506 € d'investissements en forêt).		

***La dynamique locale :**

Depuis 2022 la dynamique de travaux est bonne et concerne tant la forêt privée que publique. On note une accélération des demandes d'aide en 2025 ce qui est positif. La majeure partie des travaux concerne l'itinéraire 1.

La démarche Sylv'ACCTES

Sylv'ACCTES est une association reconnue d'intérêt général qui œuvre pour la préservation des forêts par une sylviculture adaptative et progressive. Son action est concrète et adaptée aux réalités de chaque territoire :

1

La concertation locale animée par Sylv'ACCTES

Réunions publiques pour identifier les urgences et enjeux sylvicoles du territoire.

2

La construction du mode de gestion

Les partenaires terrain et les gestionnaires forestiers locaux décident ensemble des travaux à conduire pour répondre aux urgences sylvicoles identifiées collectivement. Sylv'ACCTES apporte son expertise sylvicole pour nourrir les réflexions.

3

La validation

Le conseil technique et scientifique régional -organisme indépendant- s'assure de la compatibilité du projet avec les trois indicateurs d'impact Sylv'ACCTES.

4

Le financement des travaux

Les propriétaires de forêt peuvent déposer leur demande d'aide. Sylv'ACCTES vient en solidarité et prend en charge jusqu'à 70% du coût des travaux et apporte également son expertise sylvicole. Les aides sont financées grâce au soutien des collectivités, entreprises et citoyens.

Ce qu'apporte Sylv'ACCTES à votre territoire

Accompagner les collectivités dans la mise en place du Projets Sylvicoles Territoriaux (PST), en apportant expertise technique et soutien financier.

Définir, après concertation avec les acteurs locaux, des actions adaptées aux enjeux du territoire (biodiversité, gestion des ressources, de valorisation du bois...)

Renforcer la gestion collective et durable des forêts.

Association Sylv'ACCTES

23 rue Jean Baldassini 69007 Lyon

N° SIRET : 814 102 174 00012 | 04 72 76 13 23 | contact@sylvacctes.org | www.sylvacctes.org